

Conditions d'admission

- Après un diplôme de niveau Baccalauréat.
- Les candidats doivent constituer un dossier sur le site internet <https://www.parcoursup.fr>

La formation

La formation s'étend sur deux années scolaires, comprenant 60 semaines de scolarité et 12 semaines de stage en entreprise et en organisme professionnel. Le but est d'acquérir les capacités d'analyse et une approche systémique du fonctionnement de l'entreprise dans le cadre d'une agriculture durable. Les compétences en communication et conduite de projet sont également développées.

La formation s'appuie sur l'enseignement de la gestion (techniques comptables, approche économique), l'informatique (logiciels professionnels agricoles), ainsi que sur des matières techniques (agronomie, zootechnie) où les étudiants doivent mettre en pratique leurs connaissances sur des cas concrets d'exploitations agricoles.

Les stages jouent un rôle important dans la formation :

- Stages en exploitation agricole : rapport présenté à l'examen
- Stages sur l'exploitation agricole de l'établissement : élevage caprin, viticulture, transformation picodons et vins.
- Stage en organisme : Chambres d'Agriculture, DDT, Centres de Gestion, qui aide à comprendre le métier de technicien agricole
- Stages de découverte : découverte de l'environnement agricole ardéchois, activités sportives (*randonnée, escalade, kayak, ski*) approche globale, développement local (*situations concrètes*).

Poursuite d'études et débouchés

- Accès à une formation d'Ingénieurs des Travaux Agricoles
- Accès aux formations d'Experts Comptables (DECF)
- Accès aux classes préparatoires d'entrée aux Écoles Nationales d'Ingénieurs Agricoles
- Accès aux Licences Professionnelles (Productions animales, Qualités...)
- Le titulaire du BTS ACSE est polyvalent. Il peut exercer une multitude de métiers : chef d'exploitation, technicien de chambre d'agriculture, technicien de coopérative, conseiller de gestion, conseiller agricole polyvalent, responsable de coopérative agricole, etc.
- Le BTS donne accès à la vie professionnelle (cadre, niveau III). **80% des BTS ACSE travaillent dans les 3 mois suivant leur diplôme.**

Projet de Formation	
M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel	87

Domaine Commun	Heures
M21 Organisation économique, sociale et juridique	87
M22 Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174
M23 Langue vivante	116
M31 Education physique et sportive	87
Activités pluridisciplinaires du domaine	24

Domaine Professionnel	Heures
M41 Traitement des données	72,5
M42 Technologies de l'information et du multimédia	43,5
M51 Diversité des agricultures et politiques publiques	87
M52 Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43,5
M53 Gestion économique et financières de l'entreprise agricole	159,5
M54 Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	72,5
M55 Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	43,5
M56 Stratégie de l'entreprise agricole	29
M57 Fonctionnement d'un agroécosystème	87
M58 Conduite de systèmes biotechniques	232
M59 Construction d'un système biotechnique innovant	58
M61 Stage: 12 à 16 semaines	
Activités pluridisciplinaires du domaine	150

Module d'Initiative Locale (M.I.L.)	Heures
<i>1 au choix :</i>	87
<ul style="list-style-type: none"> • Sport—Activités de de pleine nature • Transformation fromagère et viticulture 	